

## Permis concernant la durée du travail octroyés

---

### Travail de nuit

Motifs: Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques ou économiques (art. 17, al. 2, LTr)

- Jowa SA, Boulangerie, pâtisserie, 1227 Carouge  
boulangerie, boulangerie-express, logistique et pâtisserie  
60 ho  
1<sup>er</sup> avril 2001 au 6 avril 2002 (renouvellement)
- Boulangerie Industrielle SA (BISA), 1222 Vésenaz  
boulangerie, pâtisserie  
86 ho ou f  
1<sup>er</sup> janvier 2001 au 3 janvier 2004 (modification)

### Travail du dimanche

Motifs: Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques ou économiques (art. 19 LTr)

- Boulangerie Industrielle SA (BISA), 1222 Vésenaz  
boulangerie, pâtisserie  
86 ho ou f  
1<sup>er</sup> janvier 2001 au 3 janvier 2004 (modification)
- Jowa SA, Boulangerie, pâtisserie, 1227 Carouge  
boulangerie, boulangerie-express, logistique et pâtisserie  
60 ho  
1<sup>er</sup> avril 2001 au 6 avril 2002 (renouvellement)

### Travail continu

Motifs: Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques ou économiques (art. 24, al. 2, LTr)

- Telehouse (Suisse) SA, 1204 Genève  
services informatiques et clients  
2 ho, 2 f  
7 janvier 2001 au 10 janvier 2004
- Ciments Vigier SA, 2603 Péry  
Centrale de commande  
1 ho  
18 mars 2001 au 20 mars 2004 (modification)

- Ciments Vigier SA, 2603 Péry  
Installations de cuisson, mouture du cru, mouture de charbon et du ciment,  
service du pont-roulant  
14 ho  
18 mars 2001 au 20 mars 2004 (modification)
- Oerlikon Batteries Industrielles SA, Boudry, 2017 Boudry  
Empâtage et fonderier  
16 ho  
18 février 2001 au 23 février 2002

(ho = hommes, f = femmes, j = jeunes gens)

*Voies de droit*

Conformément à l'art. 55 LTr et aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant la commission de recours du Département fédéral de l'économie, 3202 Frauenkappelen, par recours administratif, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter sur rendez-vous, pendant la durée du délai de recours, les permis et leur justificatif, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Gurtengasse 3, 3003 Berne, (tél. 031 322 29 45/29 50).

1<sup>er</sup> mai 2001

Secrétariat d'Etat à l'économie:  
Direction du travail

## Permis concernant la durée du travail octroyés

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2001
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	17
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	01.05.2001
Date	
Data	
Seite	1507-1508
Page	
Pagina	
Ref. No	10 125 351

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.